



Présidence : Italie

1177^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : jeudi 1^{er} mars 2018

Ouverture : 10 h 05
Suspension : 13 heures
Reprise : 15 h 05
Clôture : 16 h 30

2. Président : Ambassadeur A. Azzoni

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a exprimé, au nom du Conseil permanent, ses condoléances à la Fédération de Russie à la suite de l'attentat terroriste perpétré au Daguestan le 18 février 2018. La Fédération de Russie a remercié le Président de son expression de sympathie.

Le Président a en outre exprimé, au nom du Conseil permanent, ses condoléances à l'Afghanistan (partenaire pour la coopération) à la suite des attentats perpétrés à Kaboul, Helmand et Farah le 24 février 2018.

Le Président a par ailleurs exprimé, au nom du Conseil permanent, sa solidarité avec les États-Unis d'Amérique à la suite de l'attaque perpétrée contre l'ambassade américaine au Monténégro le 22 février 2018.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU CHEF DE LA MISSION DE L'OSCE AU MONTÉNÉGRO**

Président, Chef de la Mission de l'OSCE au Monténégro (PC.FR/5/18 OSCE+), Bulgarie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration)

(PC.DEL/217/18/Rev.1), Fédération de Russie (PC.DEL/207/18), Norvège (PC.DEL/224/18), Turquie (PC.DEL/201/18 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/228/18), Albanie (PC.DEL/206/18 OSCE+), Monténégro

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU COORDONNATEUR DES
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET
ENVIRONNEMENTALES DE L'OSCE**

Président, Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE (SEC.GAL/31/18 OSCE+), Bulgarie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/220/18), Kazakhstan (PC.DEL/198/18 OSCE+), Suisse (PC.DEL/215/18 OSCE+), Turquie (PC.DEL/202/18 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/195/18), Fédération de Russie (PC.DEL/196/18), Biélorussie (PC.DEL/225/18 OSCE+), Arménie, Serbie, Albanie

Point 3 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

Président

- a) *Agression en cours de la Russie contre l'Ukraine* : Ukraine (PC.DEL/204/18), Bulgarie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/221/18), Suisse (PC.DEL/216/18 OSCE+), Turquie (PC.DEL/230/18 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/212/18), Canada (PC.DEL/226/18 OSCE+)
- b) *Situation en Ukraine et nécessité d'appliquer les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/197/18)
- c) *Quatre années d'occupation illégale de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol par la Fédération de Russie* : Ukraine (PC.DEL/205/18), Bulgarie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/222/18), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/199/18), Canada (PC.DEL/227/18 OSCE+), Suisse (PC.DEL/218/18 OSCE+), Turquie (PC.DEL/229/18 OSCE+)

- d) *Quatre années depuis la réunification de la Crimée avec la Fédération de Russie* : Fédération de Russie, Ukraine, Bulgarie-Union européenne
- e) *Meurtre du journaliste J. Kuciak en Slovaquie* : Slovaquie (annexe 1), Président, États-Unis d'Amérique (également au nom du Canada) (PC.DEL/211/18), Suisse (PC.DEL/219/18 OSCE+), Bulgarie-Union européenne, Malte (annexe 2)
- f) *Décès du citoyen géorgien A. Tatunashvili détenu par le régime d'occupation russe* : Géorgie (PC.DEL/203/18 OSCE+), Bulgarie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/223/18), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/210/18), Moldavie, Fédération de Russie (PC.DEL/208/18)

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE**

- a) *Visite effectuée par le Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour le processus de règlement transnistrien en Moldavie du 19 au 22 février 2018* : Président
- b) *Participation du Président du Conseil permanent à la réunion du Groupe de coordination OSCE-Conseil de l'Europe prévue à Strasbourg (France) le 23 mars 2018* : Président
- c) *Participation du Coordonnateur de la Présidence italienne de l'OSCE à une réunion avec le Conseil de l'Europe prévue à Strasbourg (France) le 9 mai 2018* : Président
- d) *Réunion du Groupe informel d'Amis sur la jeunesse et la sécurité prévue le 2 mars 2018 (PC.GAL/23/18 OSCE+) et présentation des représentants spéciaux de la Présidence en exercice de l'OSCE pour la jeunesse et la sécurité* : Président
- e) *Conférence à l'échelle de l'OSCE sur la lutte contre le terrorisme prévue à Rome les 8 et 9 mai 2018* : Président
- f) *Deuxième Réunion préparatoire du 26^e Forum économique et environnemental prévue à Venise (Italie) les 24 et 25 mai 2018* : Président

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/34/18 OSCE+)* : Directeur du Bureau du Secrétaire général

- b) *Participation du Secrétaire général à la Réunion d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE tenue les 22 et 23 février 2018* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/34/18 OSCE+)
- c) *Visite effectuée par le Secrétaire général en Bosnie-Herzégovine les 20 et 21 février 2018* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/34/18 OSCE+)
- d) *Participation du Secrétaire général à la Conférence de Munich sur la sécurité, tenue du 16 au 18 février 2018* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/34/18 OSCE+)
- e) *Entretiens entre le Secrétaire général et le Ministre japonais des affaires étrangères le 15 février 2018* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/34/18 OSCE+)
- f) *Entretiens entre le Secrétaire général et le Sous-Secrétaire général des Nations Unies à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité le 15 février 2018* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/34/18 OSCE+)
- g) *Allocution de la Représentante spéciale de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains à la réunion du Comité ad hoc de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE sur la migration le 23 février 2018* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/34/18 OSCE+)
- h) *Participation de la Représentante spéciale de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains à une deuxième réunion d'experts sur la traite des êtres humains aux fins d'activités terroristes tenue à Londres le 16 février 2018* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/34/18 OSCE+)
- i) *Nominations de hauts responsables au Secrétariat de l'OSCE* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/34/18 OSCE+)

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Prix du défenseur de la démocratie 2018 : Pays-Bas (également au nom du Canada, du Danemark, des États-Unis d'Amérique, du Monténégro, Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse) (PC.DEL/200/18 OSCE+), Serbie

4. Prochaine séance :

Jeudi 8 mars 2018 à 10 heures, Neuer Saal

1177^e séance plénière

Journal n° 1177 du CP, point 3 e) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SLOVAQUIE

Merci, Monsieur le Président.

Nous sommes extrêmement attristés d'annoncer que le dimanche 25 février, le journaliste d'investigation slovaque Ján Kuciak et sa fiancée Martina Kušnírová ont été retrouvés morts dans leur maison, assassinés lors d'une attaque sans précédent qui a choqué notre pays.

La Slovaquie n'a jamais été confrontée à une telle attaque contre un journaliste au cours de son existence.

Tous les représentants politiques de la République slovaque ont condamné cet acte horrible et appelé à enquêter rapidement sur ce crime.

Le Premier Ministre Robert Fico a déclaré que le meurtre de ces deux jeunes personnes était un « crime abominable et ne doit pas avoir sa place dans notre société. S'il est prouvé que le décès du reporter d'investigation était lié à son travail de journaliste, il constituerait une attaque sans précédent contre la liberté d'expression et la démocratie en Slovaquie. Tous les gouvernements slovaques ont respecté le rôle des médias dans notre société et considéré la liberté des médias comme un élément irremplaçable d'une société démocratique, ainsi qu'en témoigne le fait que la Slovaquie a figuré constamment parmi les meilleurs à l'Indice de liberté de la presse, établi par l'organisation Reporters sans frontières. L'an dernier, la Slovaquie s'est classée au 17^e rang sur 180 pays. »

Le Gouvernement slovaque est prêt à soutenir les forces de police au maximum. Une équipe spéciale d'enquêteurs comprenant des fonctionnaires du Parquet général, du Parquet spécial, du Ministère de l'intérieur et de l'Agence de renseignement slovaque a déjà été constituée.

Les dirigeants slovaques ont promis de traduire les auteurs en justice, le gouvernement offrant une récompense d'un million d'euros pour des informations conduisant à une arrestation.

La société slovaque a exprimé son indignation devant ces meurtres odieux, comme en témoignent plusieurs manifestations commémoratives spontanées qui ont déjà eu lieu dans tout le pays.

Nous déplorons profondément la disparition de deux jeunes personnes innocentes. Nos cœurs sont avec les familles, les amis et les collègues de M. Ján Kuciak et de sa partenaire et nous leur présentons nos plus profondes condoléances.

Merci, Monsieur le Président.

1177^e séance plénière

Journal n° 1177 du CP, point 3 e) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE MALTE

Monsieur le Président,

Je tiens pour commencer à exprimer notre solidarité, non seulement avec la famille et les amis du journaliste slovaque Ján Kuciak et de sa partenaire Martina Kušnírová, mais aussi avec l'ensemble des citoyens de la Slovaquie en cette période difficile.

Il s'agit semble-t-il d'une nouvelle attaque contre la liberté des médias et la liberté d'expression en Europe.

Le cas de ce journaliste slovaque et de sa partenaire ne nous rappelle pas seulement le souvenir horrible du meurtre tragique de la journaliste maltaise Daphne Caruana Galizia l'an dernier, mais renforce en outre notre conviction qu'il importe plus que jamais de nous unir pour préserver notre liberté d'expression et la liberté des médias dans la région de l'OSCE et au-delà.

Malte souscrit aux observations faites par l'ambassadeur de l'UE, mais je souhaite saisir cette occasion pour formuler quelques remarques supplémentaires.

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'informer à nouveau le Conseil permanent – et ce en fait pour la troisième fois – des développements récents liés à l'affaire de la journaliste maltaise assassinée, Daphne Caruana Galizia.

Comme je l'ai annoncé au Conseil permanent en décembre dernier, dix personnes soupçonnées raisonnablement d'être impliquées dans le meurtre de la journaliste maltaise ont été arrêtées. Depuis, trois personnes ont été mis en examen pour ce meurtre et, après la compilation des éléments de preuves, le magistrat a décidé que la police avait à première vue réuni suffisamment de preuves à leur encontre. Leur procès a commencé le 1^{er} février dernier.

Entretemps, les autres personnes ont été libérées sous caution alors que l'enquête se poursuit.

Monsieur le Président,

Nous attendons que toutes les procédures voulues suivent leur cours en sachant que la justice sera rendue non seulement pour la victime et sa famille, mais aussi pour la société maltaise.

La détermination de notre gouvernement de traduire en justice les auteurs de ce meurtre odieux grâce également à l'assistance importante fournie par des services d'enquête étrangers auxquels nous exprimons à nouveau notre gratitude, prouve que la lutte contre l'impunité pour les meurtres de journalistes ne constitue pas simplement un autre sujet convenu, mais correspond plutôt à notre ferme conviction.

Dans l'intervalle, le projet de loi sur les médias et la diffamation, que tous les organes de presse maltais ont approuvé et qui contient en outre la plupart des recommandations formulées par des organisations internationales, dont le Bureau du Représentant pour la liberté des médias, devrait être adopté par le Parlement ce mois-ci. Les principaux changements apportés à la loi actuelle marqueront une nouvelle étape dans la détermination du Gouvernement de défendre la liberté des médias et la liberté d'expression, qui sont tellement au cœur des valeurs de mon pays et de l'OSCE.

En guise de conclusion, permettez-moi de réaffirmer que nous sommes prêts et déterminés à soutenir le Bureau du Représentant pour la liberté des médias dans les efforts qu'il déploie pour faire en sorte que chacun continue à jouir de la liberté d'expression et de la liberté des médias dans l'ensemble de l'espace de l'OSCE. Je me ferai un plaisir d'informer à nouveau le Conseil permanent des développements éventuels dans l'affaire de M^{me} Daphne Caruana Galizia à l'avenir.

Merci, Monsieur le Président.